



Mairie de
BUSSY SAINT-MARTIN
 SEINE-ET-MARNE



INSCRIPTION ANNUELLE AU TRANSPORT SCOLAIRE 20../20..
 (à retourner en Mairie avant le 20 août)

NOM ET PRENOM de l'enfant :

CLASSE :

NOM ET PRENOM des parents ou du responsable légal :

.....

ADRESSE de l'enfant :

.....

N° de Téléphone du domicile :

N° de portable (père) :N° de portable (mère) :

N° de Tél. professionnel (père) :N° de Tél. professionnel (mère) :

Indiquer par une croix la présence de l'enfant au ramassage scolaire :

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN				
SOIR				

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en l'absence de présentation de la Carte SCOL'R de votre enfant, une amende pourra vous être appliquée par le contrôleur. Il est donc nécessaire que la carte « SCOL'R » de votre enfant soit glissée dans son sac d'école tout au long de l'année.

L'inscription implique l'acceptation tacite du règlement départemental relatif aux transports scolaires consultable sur le site : <http://www.seine-et-marne.fr/Cadre-de-vie-Transports>.

Date :

Signature :